

# + qu'un job

Chez Vitalliance,  
nous nous engageons  
chaque jour  
à vos côtés.

**Chez Vitalliance, leader des services d'aide à domicile depuis près de 20 ans, on vous propose bien plus qu'un job :**

- Un emploi stable dans votre région et une rémunération stimulante.
- Des revenus complémentaires comme les primes récompensant l'ancienneté ou les missions complexes.
- Une mutuelle attractive et un accord de participation.
- L'accès à la formation continue et diplômante.
- De nombreuses opportunités grâce la croissance de notre réseau partout en France.

Rejoignez-nous sur  
[vitalliance.fr](https://www.vitalliance.fr)



Conception: Alavia Cosmic - Crédit photo: Gettyimages.  
Vitalliance, 5 rue Blondel, 92400 Courbevoie. SIRET: 451 053 383 00035. Tél: +33 (0)1 41 10 05 05

AVRIL / JUIN 2022

 vitalliance

# Le mag

DOSSIER

## Habitat partagé : en route vers le logement solidaire



**Projet d'entreprise**  
Notre ambition :  
devenir le meilleur  
employeur du secteur



**Témoignage**  
Vivre avec  
la sclérose  
en plaques



**Identité  
visuelle**  
On se refait  
une beauté !

# édito

Il s'en est passé des choses chez Vitalliance ces derniers mois, qui ont été riches de projets !

Tout d'abord l'extension du réseau : avec 30 nouvelles agences ouvertes en 2021, nous comptons désormais 115 agences Vitalliance dans 70 départements !

Nous sommes désormais près de 7000 collaborateurs avec + de 6000 Auxiliaires de Vie au service de 7000 clients accompagnés tous les mois !

Une année marquée aussi par des événements sportifs, solidaires et inclusifs, la naissance de partenariats avec des acteurs engagés pour la cause des plus fragiles, mais aussi par l'ambition toujours plus forte de valoriser ces héros et héroïnes du quotidien qui accompagnent nos clients chaque jour et qui prouvent que le métier d'auxiliaire de vie est un métier essentiel dans notre société.

2022 s'annonce aussi comme une année très importante : nous allons confirmer notre place d'acteur incontournable dans l'accompagnement des personnes fragiles et le lancement de notre projet stratégique "Plus qu'un Job" va nous permettre d'aller plus loin pour être l'employeur de référence du secteur !

## On vous en dit plus...

L'équipe Vitalliance  


# Sommaire

## Identité visuelle

### On se refait une beauté !

..... p.04

## Le réseau Vitalliance

### Vitalliance s'agrandit

..... p.05

## Projet d'entreprise



### Notre ambition : devenir le meilleur employeur du secteur

..... p.06/07

## Formation

### Le CFA Unifadom par Vitalliance

..... p.08/09

## Habitat inclusif

### Habitat partagé, en route vers le logement solidaire

..... p.10

## Rencontre

Florence Henrioux, auxiliaire de vie Vitalliance

..... p.11

## Course Run & Trail



### Vitalliance chausse ses baskets pour soutenir la course solidaire de l'APF France Handicap "Run & Trail"

..... p.12

## Partenariat

### S'engager au service de causes communes

..... p.13

## Évasion



### Le Tour de France en fauteuil tout terrain électrique : retour sur la deuxième édition !

..... p.14/15

## Leurs histoires

Témoignages de Brigitte et Nicole

..... p.16/17

## Actualités



..... p.18

## Nos agences

..... p.19

# On se refait une beauté !

À l'aube de ses vingt ans, après avoir porté une jolie couleur parme et violette depuis de nombreuses années, Vitalliance se refait une beauté et modernise son logo et sa charte graphique.

Nous sommes très heureux de vous présenter le résultat.



### Une marque qui a presque 20 ans

Vitalliance représente un acteur majeur dans le secteur de l'aide à domicile et joue un rôle clé dans le maintien à domicile des personnes fragiles.

Il nous a semblé que le temps était venu de moderniser l'image de Vitalliance et "relever" le logo et les couleurs de la marque.

Un peu de changement, cela fait du bien parfois non ?

### Nouvelle identité, nouvelles promesses ?

Certes, nous avons décidé de donner un vent de fraîcheur à notre charte graphique pour mieux traduire nos valeurs et notre ambition.

Notre engagement envers les personnes âgées et en situation de handicap reste le même. Notre promesse d'accompagner les plus fragiles et leur assurer un maintien à domicile en toute sérénité reste le socle de notre entreprise.

## Interview



**NADÈGE GAILLARD,**  
Directrice Marketing  
et Commercial

Bonjour Nadège, en tant que Directrice Marketing chez Vitalliance depuis un an, tu es à l'initiative de ce projet de refonte de l'image de marque. Quelles sont les raisons de cette initiative ?

Je dirai que comme toutes les marques qui ont un certain âge et qui "durent", il faut savoir s'adapter à son temps, se moderniser pour être toujours "dans l'air du temps", en phase avec ses clients, ses partenaires...

Un changement d'identité visuelle pour une marque est aussi une formidable opportunité pour véhiculer de nouveaux messages !

Et il se trouve que cette année nous avons beaucoup de messages à porter, à commencer par le programme "Plus qu'un Job" pour lequel nous avons créé des supports de communication directement inspirés par les nouvelles couleurs de la charte de Vitalliance : rose orangé, bleu turquoise, vert...

### Concrètement, que souhaitais-tu véhiculer avec cette nouvelle identité ?

Nous avons été accompagnés par l'agence de communication Altavia Cosmic dans ce travail créatif et nous leur avons demandé de plus humaniser "Vitalliance", d'insuffler de la modernité, de la vie... d'où l'utilisation de couleurs vives et chaleureuses, de photos lumineuses traduisant des scènes de vie avec nos clients, nos auxiliaires de vie...

Nous avons aussi souhaité ajouter un symbole à notre logo, pour le rendre plus unique encore. Ce symbole en forme de "chaîne humaine" illustre l'entraide et l'interdépendance de toutes les personnes qui œuvrent pour le bien-être à domicile des personnes en situation de handicap ou en en perte d'autonomie : familles, proches, associations d'aidants, professionnels de santé, intervenants à domicile...



# Vitalliance s'agrandit

### Une réponse à un besoin grandissant

Le nombre de personnes fragiles (en situation de handicap ou personnes âgées en perte d'autonomie) qui souhaitent rester vivre à domicile est en forte croissance depuis quelques années.

Aujourd'hui en France, plus de 15 millions de personnes ont plus de 60 ans, et en 2030 ils seront plus de 20 millions. Cette prise en charge concerne également les personnes en situation de handicap dont 850 000 personnes à mobilité réduite (selon l'Ocirp).

Chez Vitalliance, nous participons à répondre aux besoins des plus fragiles qui souhaitent vivre en sécurité à domicile. Nous avons accompagnés plus de 11 000 personnes dans leur quotidien l'année dernière.



### D'abord 30, puis 50 et aujourd'hui 115 !

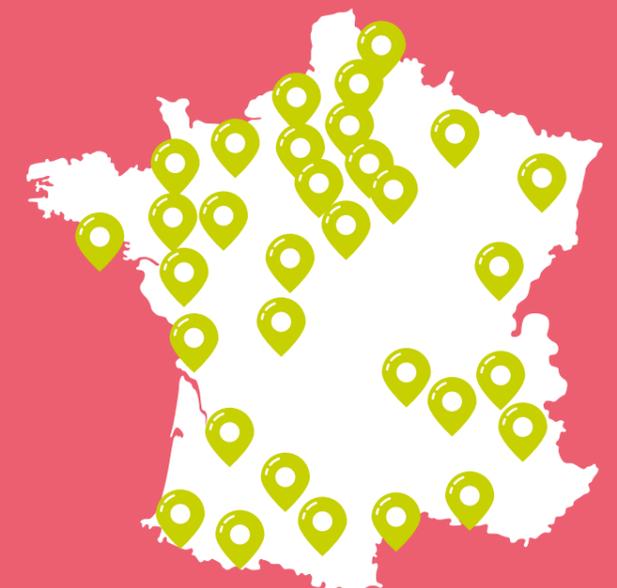
Depuis sa création en 2003, **Vitalliance ne cesse de se développer via l'ouverture de nouvelles agences sur le territoire français.**

Une croissance qui s'est accélérée en 2021, **avec 30 nouvelles agences.**

## “ Une présence sur tout le territoire ”

Les 30 nouvelles agences ouvertes en 2021 sont situées dans de nombreuses régions avec :

- **Au Sud :**  
Nice, Aix, Carcassonne, Albi, Fréjus
- **À l'Ouest :**  
Bassin d'Arcachon, Les Sables d'Olonne, Périgueux
- **À l'Est :**  
Épinal, Charleville Mézières
- **Au Nord :**  
Cambrai, Dunkerque
- **En Bretagne :**  
Quimper, Vannes
- **En Ile-de-France :**  
Rosny Sous Bois, St Denis



Trouvez l'agence Vitalliance la plus proche sur : [vitalliance.fr/agences](https://www.vitalliance.fr/agences)

# Notre ambition : devenir le meilleur employeur du secteur



Vitalliance a accompagné plus de 11000 clients dépendants partout en France en 2021 grâce à l'engagement de plus de 6000 Auxiliaires de Vie impliqués ! En 2022, nous allons confirmer notre place d'acteur incontournable dans l'accompagnement des personnes fragiles. Mais surtout, nous allons aller plus loin pour être l'employeur de référence du secteur !

### Comment ?

Grâce à "Plus qu'un Job", une ambitieuse démarche d'entreprise destinée à toujours mieux prendre soin de nos collaborateurs. Ce programme se traduit par un plan d'actions concret.

## Découvrons-le ensemble.

### Plus qu'un Job, une carrière

Tout d'abord, nous avons renforcé notre offre de formations diplômantes, avec plusieurs parcours de formations disponibles, qui permettent l'obtention du diplôme d'Assistant de Vie aux Familles (ADVF), en partenariat avec notre Centre de Formation certifié Qualiopi, Unifadom. Désormais, celles et ceux qui le souhaitent peuvent bénéficier de formations en alternance ou en continu pour développer leurs compétences et se créer la carrière qu'ils ou elles méritent parmi nous.

Chez Vitalliance, rien n'est figé : nous sommes aux côtés de nos équipes pour les aider à construire une vraie carrière.

### Un véritable impact sur la rémunération

Cette démarche s'appuie également sur une reconnaissance accrue du travail de nos intervenants. Le gouvernement a revalorisé le taux horaire versé par les Départements dans le cadre des allocations APA (Allocation Personnalisée d'Autonomie) et PCH (Prestation de Compensation du Handicap) à 22€<sup>heure</sup>, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022.

Cette revalorisation des prix réclamée depuis longtemps par Vitalliance et les professionnels du secteur, même si elle est inférieure à ce qui serait nécessaire pour pouvoir augmenter fortement les salaires, nous permet dès à présent de mieux valoriser le métier d'Auxiliaire de Vie grâce aux mesures suivantes :

- Une simplification de la classification professionnelle permettant une meilleure rémunération des Auxiliaires de Vie avec de l'expérience ou des qualifications :  
**Niveau 2** : 3 ans d'expérience OU un diplôme ADVF ou équivalent  
**Niveau 3** : 5 ans d'expérience ET un diplôme.
- Une augmentation du salaire horaire pour les auxiliaires de vie les plus qualifiés ou expérimentés, passant à un taux horaire de 11€ (niveau 2) et 11,20€ (niveau 3).
- Un remboursement intégral de l'abonnement aux transports en commun pour celles et ceux qui prennent les transports.
- Une augmentation des indemnités kilométriques intermission de 0,38€/km vs 0,22€/km aujourd'hui, pour ceux qui utilisent leur véhicule.
- Une participation aux résultats annuels - que seul Vitalliance propose sur le marché et qui a représenté 500€ en 2020 pour une auxiliaire de vie à temps plein.

### La formation, sujet prioritaire

Nos formations diplômantes sont dispensées par des experts issus du terrain, en présentiel et à distance, partout en France.

Bon à savoir :

- 1 parcours de formation continue de 220h à 300h, destiné à nos Auxiliaires de Vie en poste et qui permet l'obtention du diplôme d'Assistant de Vie aux Familles (ADVF).
- 2 parcours diplômants, en apprentissage destinés aux jeunes de moins de 26 ans :
  - Responsable de Secteur
  - Auxiliaire de Vie aux Familles (ADVF).
- Salaires revalorisés une fois les nouvelles compétences validées.
- Cycles de formation qui démarrent toute l'année.

### Nos preuves en images

Pour porter les couleurs de notre nouvelle démarche, nous avons imaginé une campagne de communication dédiée que nous déclinons dans nos agences, sur notre site web et bien sûr sur les réseaux sociaux Vitalliance. Chaque affiche "Plus qu'un Job" valorise l'une des preuves de notre engagement, chiffres à l'appui.



**INTERVIEW DE AUDREY FRANCKE,**  
Directrice des Ressources Humaines et  
**AMIR REZA-TOFIGHI,**  
Président Directeur Général

**On l'a vu, "Plus qu'un Job" va bien au-delà d'une campagne de recrutement d'auxiliaires de vie. Pourquoi avoir initié cette démarche d'entreprise ?**

**A.R :** Effectivement, recruter davantage pour répondre à la demande croissante des familles ne suffit pas. Notre enjeu est beaucoup plus global et lié avant

tout au bien-être de nos collaborateurs. Ce sont eux qui incarnent l'expertise et la mission de Vitalliance. C'est aussi la raison pour laquelle nous avons conduit notre enquête d'opinion en décembre 2021.

**A.F :** La question est, comment faire en sorte que les salariés s'épanouissent et progressent mieux chez Vitalliance que chez l'un de nos concurrents ? Nous souhaitons pouvoir accompagner dans la durée nos salariés, ce qui est aussi clé pour la qualité de nos services car l'ancienneté corrélée à l'expérience est l'un des gages de qualité plébiscité par de nombreux clients.

Chez Vitalliance,  
nous nous engageons  
chaque jour à vos côtés  
pour vous proposer

+ qu'un  
job

+ qu'un CDI,  
un métier qui a du sens.

+ que la réussite,  
la reconnaissance.

+ que des missions,  
une aventure humaine.

+ que des collègues,  
une équipe soudée.

+ que des valeurs en partage,  
un partage des bénéfices  
avec la participation.

+ que la stabilité,  
une carrière en évolution  
grâce à la formation continue.

+ qu'une rémunération,  
un salaire à hauteur de  
votre expérience et de  
vos diplômes et des primes  
récompensant l'ancienneté  
ou les missions complexes.

+ que des indemnités,  
un meilleur remboursement  
des frais kilométriques et  
des abonnements aux  
transports en commun.

Et + qu'une augmentation,  
la croissance : celle de votre  
talent, de votre confiance,  
de votre sourire.

La croissance de votre avenir.

 **vitalliance**  
Expert de l'aide à domicile pour personnes âgées ou en situation de handicap



# Le CFA Unifadom par Vitalliance

## “ Unifadom en quelques mots ”

Créé en 2009 par Vitalliance, et certifié Qualiopi, UNIFADOM est un Centre de Formation des Apprentis (CFA) spécialisé dans les formations aux métiers de l'aide à la personne. Il dispense des formations certifiantes et professionnalisantes reconnues par l'Etat et la profession.

### Les deux programmes de formation :

- **Responsable de secteur services à la personne (RNCP25574)** : destiné aux professionnels de l'aide à domicile, ce programme vise à former les apprentis au métier de responsable de secteur et à développer de nombreuses compétences notamment :
  - analyser une demande et proposer une prestation
  - organiser, mettre en place, gérer et suivre les prestations
  - contribuer au maintien et au développement de l'activité

Le programme s'étale sur une période de 13 mois à raison de 440 heures de formation comprenant des cours en présentiel, en e-learning, des classes virtuelles et des mises en situation.

Ce programme de formation constitué de trois blocs de compétences, inclut de nombreux modules animés par une équipe experte de professionnels du secteur qui accompagne les apprentis tout au long de leur formation.

- **Assistant de Vie aux Familles (RNCP35506)** : destiné aux auxiliaires de vie (déjà en poste chez Vitalliance ou non), ce programme vise à former, promouvoir et certifier, à travers l'obtention du Titre Professionnel d'Assistant de Vie aux Familles (ADVf), leurs compétences et leur savoir-faire dans la réalisation de tâches spécifiques.

Durant 13 mois au cours desquels sont délivrées 500 heures de formation, l'apprenti acquiert, à travers de nombreux modules animés par des professionnels, des connaissances sur des thématiques clés : gestes et postures, préparation des repas, connaissance des publics aidés, maintien de l'autonomie etc... ainsi que le passage du certificat Sauveteur Secouriste du Travail (SST).

Jusqu'alors possible en contrat d'apprentissage, et destiné aux personnes âgées entre 16 et 29 ans, **ce programme de formation est désormais disponible en contrat de professionnalisation "pro-A", et donc ouvert à toutes et tous, sans conditions d'âge ni de diplômes.**

### Les critères d'éligibilité sont :

- avoir une expérience d'au moins 6 mois dans le secteur de l'aide à domicile et de maîtriser les tâches relatives à l'entretien du logement (ménage, linge, repassage, couture etc.)
- avoir un contrat de travail d'une durée de 13 heures/mois au minimum.

**À la clé :** montée en compétences, valorisation salariale, diplôme, et même opportunité d'emploi au sein de Vitalliance à l'issue de l'apprentissage !

À travers son centre de formation des apprentis UNIFADOM, Vitalliance a pour objectif de promouvoir les talents de chacun, et d'offrir la possibilité à celles et ceux qui le souhaitent, de pouvoir évoluer dans le secteur de l'aide à la personne, grâce à une formation riche et professionnalisante.

Déjà présent dans 25 régions et 11 villes (Nantes, Lille, Lyon, Bordeaux, Strasbourg, Nice, Pantin, Orléans, Narbonne, Rennes, Amiens), le CFA Unifadom entend élargir sa présence sur tout le territoire pour pouvoir être au plus proche des alternants et devenir un acteur référent de l'apprentissage dans l'aide à domicile.

### 2 programmes de formation

(Auxiliaire de Vie Aux Familles et Responsable de Secteur) sur **13 mois**, de **440 à 500 heures de formation**

Présent dans **25 régions & 11 villes**



# Habitat partagé : en route vers le logement solidaire

Convaincue que les habitats partagés sont une alternative de plus pour répondre aux besoins de personnes ayant une autonomie partielle ou limitée, Vitalliance s'investit depuis près de 10 ans dans des projets d'habitats inclusifs et concourt à leur développement, en y consacrant un service dédié, grâce à l'expertise de Karine Pirouelle, ingénieure sociale, et responsable de projets nationaux.

L'habitat inclusif aussi appelé habitat accompagné, partagé et inséré dans la vie locale (HAPI), est un logement, maison, ou regroupement d'appartements spécialement conçus pour les personnes en situation de handicap ou en perte d'autonomie, avec des pièces de vie partagés et/ou des services adaptés et mutualisés. Véritable « chez soi », comprenant un (ou des) espace(s) privatif(s) et des espaces partagés, l'habitat inclusif permet de mettre en commun les aides financières et humaines de ses habitants, mais également de participer à un projet de vie sociale et partagée.

## Une double casquette pour Vitalliance

Déjà investie dans la création et l'accompagnement de plus de 21 habitats partagés et de nombreux à venir, Vitalliance a l'expertise pour intervenir dans les deux temps forts de ce type de projets :

- **En amont du projet : Conseil et expertise au montage de projet**

Vitalliance accompagne les porteurs de projets dans toutes les étapes de la réflexion à la création de projets d'habitats partagés. En tant qu'acteur de l'aide à domicile, Vitalliance soutient les aidants en leur proposant une assistance sur mesure en amont de leurs projets (conseils et ingénierie de projet, par ex : recherche de logements, recherche de partenariats avec les acteurs territoriaux, étude du modèle économique...) mais aussi dans les phases de mise en œuvre (mise en place des instances de pilotage du projet...)

- **Une fois le projet abouti et l'Habitat Partagé finalisé : Partenaire de service à domicile, expert de la prise en charge de la dépendance**

Une fois les résidents installés dans leur nouveau domicile, Vitalliance intervient comme service d'aide à domicile, en mettant à disposition des intervenants formé(e)s et qualifié(e)s qui pourront accompagner les habitants dans leur quotidien.

Dernier exemple en date : en décembre 2021, un nouvel habitat partagé a ouvert ses portes dans le Lot-et-Garonne. Ce projet est né à l'initiative de parents d'enfants atteints du trouble du spectre autistique et en collaboration avec l'ALGEI (Association Laïque de Gestion d'Etablissements, d'Education et d'Insertion) et le Conseil Départemental. Vitalliance a accompagné le développement de ce dispositif, et intervient en proposant des intervenants à domicile qualifiés. Pour cet habitat dédié à un public présentant des troubles autistique, le processus de recrutement a été minutieux, puisque plus d'une cinquantaine de candidats ont été invités à passer des entretiens.

## Notre sondage\*

- **80% de professionnels interrogés connaissent les habitats partagés, et 85% déplorent la faiblesse de "l'offre".**
- 46% des répondants considèrent comme **très bénéfique ce type de dispositifs pour favoriser l'autonomie des personnes en situation de handicap ou en perte d'autonomie.**
- 43% d'entre eux jugent la présence d'Auxiliaires de Vie sur place comme étant l'un des éléments les plus importants d'un habitat inclusif pour ses habitants.
- 44% pensent que la mutualisation des ressources (humaines, matérielles, logistiques) est l'élément le plus structurant.

SONDAGE RÉALISÉ EN MAI 2021. \* auprès de 90 professionnels du secteur a relevé les points suivants :

# Être auxiliaire de vie en habitat partagé, le témoignage de Florence Henrioux



Vitalliance compte plus de 6 000 auxiliaires de vie réparties dans nos 115 agences en France. Florence Henrioux, l'une d'entre elles est auxiliaire de vie depuis bientôt sept ans chez Vitalliance et intervient notamment dans un habitat partagé à Grenoble. Reconversion professionnelle, moments de joie, difficultés du métier, elle nous livre son témoignage.

### Bonjour, pour commencer pouvez-vous vous présenter ?

Bonjour, je m'appelle Florence, j'ai bientôt 60 ans et je travaille comme auxiliaire de vie chez Vitalliance depuis bientôt 7 ans.

### Comment êtes-vous devenue auxiliaire de vie ?

Et bien je dois vous avouer que je me suis retrouvée dans ce métier un peu par hasard. En effet, avant de devenir aide à domicile, j'étais dans la restauration, d'abord employée polyvalente puis serveuse. Suite à des problèmes d'ordre économique, je me suis retrouvée licenciée et il a donc fallu rebondir. J'ai alors cherché un nouveau travail et j'ai commencé par travailler en intérim auprès de publics souffrant de handicap mental. Je n'y connaissais pas grand-chose mais je me suis prêtée au jeu, et j'ai adoré l'expérience ! C'est à ce moment que je me suis spécialisée dans cette voie et j'ai répondu à une offre d'emploi d'auxiliaire de vie proposée par une association d'aide à la personne. Au départ, j'intervenais essentiellement dans les actes de la vie quotidienne comme l'entretien des logements, l'aide au repas, les courses... puis je me suis formée, j'ai eu la chance de faire énormément de formations qui m'ont beaucoup aidé dans la prise en charge des personnes fragiles : des formations variées telles que pour la toilette, la manipulation de matériel médical (verticalisateur, lit médicalisé...) la fin de vie etc. Après plusieurs années au sein de cette association, j'ai rejoint Vitalliance. J'ai répondu à une offre d'emploi et en quelques jours on m'a contacté. Cela s'est fait très vite !

### Comment cela se passe chez Vitalliance ?

Très bien ! Dès ma prise de poste, je suis intervenue auprès d'un couple lourdement handicapé, puis un jeune homme tétraplégique et enfin un autre jeune homme souffrant de traumatisme crânien suite à un accident de voiture que j'accompagne encore aujourd'hui. À côté de cela, j'interviens également auprès des locataires de l'habitat partagé des Vignes, à Grenoble, où Vitalliance m'a récemment confié le poste de Référente de Maison : avec cette fonction, je suis le lien entre Vitalliance, l'équipe et mes collègues, ainsi que les familles des 18 habitants.

Concrètement, j'apporte une aide humaine aux personnes âgées et je les accompagne dans les actes de la vie quotidienne (repas, courses, toilette, démarches administratives, sorties etc...).

### Vous parlez d'habitat partagé, comment les résidents vivent-ils cette expérience ?

Ils adorent ! Vivre en dispositif partagé ou habitat inclusif est très apprécié par les personnes âgées puisqu'ils se sentent véritablement "chez eux", sont libres de faire ce qu'ils veulent et sont rassurés par la présence de professionnels pour les accompagner au quotidien : des auxiliaires de vie, une animatrice pour leur proposer des activités, bref un personnel aux petits soins.

### Qu'est-ce qui vous plaît dans votre métier ? et quelles sont les qualités requises pour l'exercer selon vous ?

La reconnaissance et les sourires des familles sont, je crois, ce que j'aime le plus dans mon métier, c'est en quelque sorte ma récompense car on se sent valorisés et le sentiment d'utilité est décuplé. Même si ce n'est pas facile tous les jours, et qu'il faut faire preuve d'adaptation en fonction des différents profils auprès de qui nous intervenons, ce métier reste un beau métier. Mon expérience m'a appris qu'être auxiliaire de vie requiert d'être dégourdie, autonome, responsable et aussi savoir s'effacer quand il le faut, c'est une preuve de respect à l'égard de nos bénéficiaires.



# Vitalliance chausse ses baskets pour soutenir la course solidaire de l'APF France Handicap "Run & Trail"

Dans la droite ligne de ses engagements en faveur de nombreuses associations d'aïdants, Vitalliance est fière d'avoir été aux côtés de l'APF France Handicap en participant à son célèbre événement sportif "Run & Trail".

## L'APF en quelques mots

Contre la précarité, les inégalités, les préjugés portés à l'égard des personnes en situation de handicap, et leur permettre de "vivre comme tout le monde", voilà ce que défend l'APF France Handicap. Depuis 36 ans, l'association rend ces ambitions possibles en récoltant des fonds et des dons permettant de mettre en place des projets et des actions concrètes.

### On se met au sport !

Parmi ces projets, et pour sensibiliser le plus grand nombre à la pratique d'une activité physique, l'APF France Handicap organise chaque année son "Run & Trail", une course solidaire et inclusive destinée à récolter des fonds. En solo ou en groupe, à pied ou en fauteuil, en marchant ou en courant, chacun est libre de participer à ce challenge comme il le souhaite.

La course s'est tenue du 4 au 6 juin 2021 et Vitalliance, avec ses clients, ses auxiliaires de vie, ses personnels en agence ou au siège social, ainsi que les membres de la direction, se sont prêtés au jeu pour relever ce beau défi.

Les loisirs, les activités physiques et le sport sont en effet essentiels pour renouer avec l'autonomie et tisser du lien social, deux enjeux que Vitalliance et l'ensemble de ses équipes soutiennent avec énergie.

### Plus de 150 participants chez Vitalliance

Chez Vitalliance, la solidarité se traduit par des actes et la volonté de relever de nouveaux défis, surtout lorsqu'il s'agit d'une cause aussi importante.

Au total, l'événement aura réuni plus de 150 collaborateurs qui ont chaussé leurs baskets au profit des personnes en situation de handicap.

À l'issue de cette course, et pour l'ensemble des participants, Vitalliance a reversé 3000 euros de dons à l'association. Un montant que le groupe espère dépasser lors de la prochaine édition du "Run & Trail" APF France Handicap !



# S'engager au service de causes communes

Parce que soutenir et venir en aide aux personnes en perte d'autonomie constitue l'ADN de Vitalliance, nous sommes heureux de participer et de nous engager dans des projets associatifs aux côtés d'acteurs engagés dans la cause des plus fragiles.



## Vitalliance, partenaire de l'Association Française des Sclérosés en Plaques (AFSEP) & de l'Association pour la Recherche sur la Sclérose Latérale Amyotrophique (ARSLA)

### Qu'est-ce que l'AFSEP ?

Créée en 1962, l'Association Française des Sclérosés en Plaques rassemble, accompagne et informe les personnes atteintes de sclérose en plaques et leurs proches. Reconnue d'utilité publique depuis 1967, l'association répond aux attentes des personnes touchées par cette maladie inflammatoire dans le but de leur permettre d'être "traitées avec dignité dans toutes les situations". En tant que service professionnel d'aide à la personne, Vitalliance accompagne au quotidien les personnes en situation de dépendance dans le but de répondre à leurs besoins et d'assurer sereinement leur maintien à domicile. Parmi eux, des personnes touchées par la sclérose en plaques. Pour répondre au service d'une cause commune, Vitalliance et l'AFSEP sont heureux d'avoir noué un partenariat qui permettra de mettre en commun leur expertise et leur savoir-faire en faveur de l'amélioration continue des pratiques au domicile des personnes touchées.

Grâce à ce partenariat, les équipes Vitalliance et AFSEP seront amenées à co-construire les projets de vie personnalisés ensemble, et ainsi de mettre en place des actions en faveur de l'inclusion, de la vie sociale ou encore des envies de chacun au travers de projets locaux définis et décidés à l'aide des usagers, bénévoles et salariés des deux structures.

### Aux côtés de l'Association pour la Recherche sur la Sclérose Latérale Amyotrophique (ARSLA)

Parmi les acteurs associatifs engagés pour les personnes les plus fragiles, Vitalliance est fière de témoigner son soutien à l'Association pour la Recherche sur la SLA (ARSLA) à travers un don d'une valeur de 2000 euros.

### L'ARSLA, acteur incontournable de la recherche sur la maladie de Charcot

Depuis 36 ans, l'Association pour la Recherche sur la Sclérose Latérale Amyotrophique soutient la recherche à travers le financement de projets (recherche clinique, fondamentale, sciences humaines).

Aujourd'hui près de 9 millions d'euros ont été investis pour permettre aux cliniciens et chercheurs de travailler sur cette maladie.

Mais l'ARSLA c'est aussi des moyens mis en place pour favoriser l'accès aux soins et la qualité de vie, ou encore l'organisation d'événements de sensibilisation visant à récolter des fonds. L'un de ces événements le plus prisé est la course solidaire et inclusive "Défie ta SLA", dont l'objectif est de parcourir 8000 km en échos aux 8000 personnes atteintes de la maladie de Charcot en France.



# Le Tour de France en fauteuil tout terrain électrique : retour sur la deuxième édition !

En 2020, Vitalliance lançait sa version du Tour de France : le Tour de France en fauteuil tout terrain électrique. Face au succès de cette première édition et à la demande de nombreux clients et partenaires, nous avons eu le grand plaisir de rééditer cette initiative fin 2021.



## Le Tour de France en fauteuil tout terrain électrique, un événement à l'image de l'esprit Vitalliance

**Qui a dit que la perte d'autonomie ne pouvait pas se conjuguer avec la pratique d'activités sportives ou extérieures ?**

Chez Vitalliance, nous sommes convaincus du contraire et nous avons toujours eu pour ambition d'offrir à celles et ceux qui le souhaitent la possibilité de continuer à pratiquer un sport ou avoir un loisir, sortir au cinéma ou faire une partie de football... nous souhaitons offrir la possibilité à celles et ceux qui le souhaitent de vivre des expériences divertissantes, inédites, voire inoubliables.

**Le Tour de France en Fauteuil Tout Terrain Électrique s'inscrit dans cette ambition !**

### La petite histoire

Le Tour de France en fauteuil tout terrain électrique a été lancé dans le cadre de notre programme Évasion, qui promeut la pratique d'activités physiques, culturelles, et activités extérieures en faveur des personnes âgées ou en situation de handicap, pour notamment pallier à leur isolement social.

### Lancé pour la première fois en 2020, nous avons retenté l'aventure !

Le principe n'a pas changé : depuis le mois de juin dernier et jusqu'à la fin du mois d'octobre, le fauteuil tout terrain électrique s'est déplacé dans les villes de nos agences Vitalliance pour une expérience sportive. Un événement en extérieur à l'occasion duquel ont pu se réunir les clients avec leurs auxiliaires de vie et les équipes d'agence.

## Bordeaux, Toulouse, Albi, Montpellier...

Tout comme l'année dernière, cette deuxième édition a été dignement accueillie par les participants. Albi, Nîmes, Carcassonne, Toulouse, Bordeaux ou encore Montpellier, plus de 30 agences ont reçu dans leur ville respective la star de l'événement.

## Le fauteuil tout terrain électrique, star de l'événement

Le fauteuil tout terrain électrique est un véhicule propulsé par deux moteurs, permettant aux personnes à mobilité réduite de se déplacer partout tout en respectant l'environnement. **Sa performance et son adhérence au sol sont idéales pour arpenter toutes les surfaces : montées, descentes, escaliers, sable...**

## Plaisir garanti !

Pour notre plus grand plaisir, le fauteuil a encore une fois fait sensation auprès des participants : **rires, convivialité, sensations fortes et partage ont été les maîtres mots de cet événement** qui s'achevait chaque fois, sur une touche sucrée, avec un délicieux moment de partage autour de quelques rafraîchissements et gourmandises.

Nos clients ont eu l'occasion de pouvoir rencontrer et échanger avec d'autres bénéficiaires des agences et de partager un moment convivial en compagnie de leurs auxiliaires de vie et du personnel en agence.

# Témoignage de Brigitte, Vivre avec la sclérose en plaques

Brigitte, a été diagnostiquée de la sclérose en plaques à l'âge de 40 ans. Jusqu'alors en poste au sein d'une entreprise de formation de logiciels, des premières douleurs se sont manifestées, laissant penser qu'il s'agissait d'une sciatique aggravée. Elle nous raconte cette soirée de 1996, où elle devait rejoindre ses amis, mais qu'elle se retrouva immobilisée, incapable de se relever de son lit. Les premiers signes de la maladie apparaissent. Sa visite à l'hôpital confirmera qu'elle est atteinte de sclérose en plaques.



**Brigitte, 65 ans,**  
cliente Vitalliance Evry

**“À partir de là, tout est allé très vite”**

Très fatiguée, Brigitte doit rompre son contrat de travail. Tout est allé très vite. Elle perd d'abord l'usage de sa jambe gauche, puis de sa jambe droite.

**“ Je suis restée alitée pendant un an, je me suis coupée de tout mon entourage. L'épreuve du fauteuil roulant a été très dure, je savais qu'en montant dedans, je n'en sortirai plus. ”**

**Admise par la suite en centre de rééducation durant 9 mois, ses journées se ponctuent de séances de kinésithérapie, de rééducation en salle et de piscine balnéo.**

Aujourd'hui, la maladie de Brigitte est fulgurante, car très évolutive : *“J'ai tout perdu : ma motricité, ma vision, j'ai une insuffisance respiratoire et cardiaque aggravée, mes organes sont touchés, ma vessie, mon estomac, mes sphincters.”* Elle doit prendre une quarantaine de médicaments chaque jour, pour alléger ses douleurs *“On souffre en permanence” nous confie-t-elle.*

**“Une aide précieuse grâce à mon auxiliaire de vie”**

Brigitte bénéficie de l'aide précieuse d'Hayet, son auxiliaire de vie depuis maintenant 3 ans. Presque tous les jours, les deux femmes se retrouvent et Hayet apporte son aide à Brigitte dans les gestes du quotidien : *“Hayet m'aide à me doucher, m'habiller, préparer mes repas, et m'aide à manger (...) la préhension de ma main dominante est très difficile et handicapante, je ne peux pas saisir mes*

*couverts, couper ma viande ou ouvrir un pot de yaourt”.* Pour Hayet, être auxiliaire de vie requiert avant toute chose d'être humain, et à l'écoute des besoins de l'autre : *“Peu importe la difficulté du métier, même s'il est très fatiguant et éprouvant, car dès lors qu'on lit un sourire sur les lèvres de ceux qu'on accompagne, on a tout gagné”.*

**“Le maintien à domicile est la meilleure des choses”**

S'il y a bien une chose à laquelle tient Brigitte, c'est de pouvoir profiter de son logement. Impensable pour elle l'idée d'entrer en établissement spécialisé, qu'elle juge impersonnel et où les résidents ne sont pas maîtres de leur choix : *“En établissement ou institution, les gens sont assistés, et n'ont pas la liberté de choisir ce qui leur convient. Moi je choisis mes vêtements, mes repas, l'heure à laquelle je veux me coucher, où je veux aller (...) le maintien à domicile est pour moi la meilleure des choses, cela nous évite de subir un système trop assisté”.*

**Continuer à vivre normalement**

Malgré les conséquences physiques et morales engendrées par son handicap, Brigitte n'en demeure pas moins combative et tient à continuer à vivre normalement.

C'est d'ailleurs l'état d'esprit qu'elle voudrait communiquer aux personnes atteintes de sclérose en plaques : *“il faut essayer de faire, les jours où on peut, ce que l'on faisait auparavant (...) entre mes pauses respiratoires, je veux “vivre” un peu, communiquer avec les autres, aller chez ma coiffeuse...”.*

Aussi, elle qui a exercé comme premier métier la coiffure, nous confie rester aujourd'hui toujours aussi coquette qu'avant : *“j'aime me maquiller, m'habiller, coiffer ma longue chevelure blonde, et mes ongles sont toujours manucurés !”* et d'ajouter *“c'est important pour moi, il faut continuer à vivre normalement, la maladie est irrégulière on ne sait pas comment on se réveillera demain”.*

# Témoignage de Nicole, atteinte de la SLA - dite Maladie de Charcot

Nicole est atteinte de la maladie de Charcot. C'est avec beaucoup d'émotion et d'humilité qu'elle nous livre son témoignage poignant.

**Nicole,**  
cliente Vitalliance Toulouse Ouest  
depuis près de 2 ans

**“Je ne savais pas ce qu'était la maladie de Charcot.”**

Il y a quelques années, Nicole, alors postière, est victime d'un accident de scooter suite auquel on lui diagnostiquera une sclérose latérale amyotrophique, aussi connue sous le nom de maladie de Charcot. La vie bascule alors pour cette mère de deux enfants et grand-mère de deux petites-filles. Paralysée des quatre membres, sa maladie évolue et se dégrade en 2016, ce qui l'oblige désormais à être sous ventilation mécanique (VNI : Ventilation Non Invasive).

**Nicole nous témoigne l'extrême difficulté pour elle d'accepter ce handicap et sa nouvelle vie :**

*“J'étais quelqu'un de très dynamique, c'est très dur pour moi, je ne connaissais pas la maladie de Charcot, je n'en avais jamais entendu parler. Aujourd'hui je suis en fauteuil roulant 14 heures par jour, c'est très éprouvant”.*

Mais c'est aussi sur l'aspect personnel et familial que cette étape est très dure :

**“Ce handicap nécessite beaucoup d'aménagements, il n'y a plus de place à l'improvisation, on est complètement bloqué, voyager en famille est très compliqué”**

**“Les auxiliaires de vie sont à mon écoute”**

Pour l'aider au quotidien, Nicole bénéficie de l'aide d'auxiliaires de vie dont elle souligne la gentillesse et l'écoute : *“Heureusement que mes auxiliaires de vie sont là, ce n'est pas évident pour elles non plus mais elles sont à mon écoute, et m'aident au quotidien”*

**Angelique, son auxiliaire de vie, connaît bien son métier puisqu'elle a travaillé durant 8 ans en EHPAD puis à l'APF.** Elle accompagne Nicole depuis octobre 2020 dans les tâches de la vie quotidienne : aide à la toilette, soins, entretien du logement et veille scrupuleusement à l'adaptation de la ventilation non invasive. Pour elle, la première qualité en tant qu'auxiliaire de vie, est de savoir être à l'écoute des besoins : *“Il faut savoir anticiper les demandes, rester positive, accepter les jours avec et les jours sans, et tout simplement apporter un peu de bonheur dans leur vie”.*



Charles-Henri Dolet

### Nos clients ont du talent !

Charles-Henri Dolet est bénéficiaire de l'agence Vitalliance de Valenciennes. Passionné par l'écriture, il est devenu écrivain ! Il nous livre son témoignage sur la rédaction de son premier ouvrage, intitulé "L'écrivain de la clinique", paru aux éditions Sydney Laurent.



### Téléthon 2022 : en route vers la récolte de dons

A l'occasion de la 35ème édition du Téléthon, nos agences Vitalliance ont encore une fois répondu présentes pour récolter des dons. Tombola, vente de biscuits et confiseries, ou encore soirée solidaire... Les équipes en agence accompagnées de leurs clients et auxiliaires de vie ont, ensemble, participé à la collecte nationale.



### Un espace détente en agence pour nos auxiliaires de vie

Vitalliance compte près de 6000 auxiliaires de vie en France. Chaque jour, ils et elles accompagnent nos clients pour leur permettre de bien vivre à domicile. Parce qu'on aime prendre soin de nos intervenant(e)s, toutes nos agences ont mis en place un espace détente réservé à nos auxiliaires de vie. Cet endroit sera l'occasion de se retrouver entre collègues, manger, se détendre entre deux interventions ou même faire des démarches administratives avec l'ordinateur et la photocopieuse mis à disposition.



### Vitalliance, sur le podium des meilleures sociétés de service à domicile !

Pour la troisième année consécutive, Vitalliance se place dans le palmarès des meilleures enseignes de services à la personne dans la catégorie "Aide aux personnes âgées ou handicapées" par le magazine Capital. Une distinction que nous devons à l'ensemble de nos intervenants, collaborateurs, qui 7j/7, 24h/24 assurent une mission essentielle auprès de nos clients partout en France.



### Vitalliance signataire de l'accord handicap !

En tant qu'entreprise inclusive et handi-accueillante, Vitalliance met un point d'honneur à l'inclusion professionnelle des personnes en situation de handicap. Cette ambition s'est renforcée depuis la signature de l'accord handicap. Cet accord agréé offre en effet à Vitalliance la possibilité de valoriser davantage la politique de recrutement volontariste et proactive en faveur des personnes en situation de handicap qu'elle défend déjà depuis toujours.



Pour en savoir plus sur nos services et découvrir nos 115 agences présentes en France, rendez-vous sur <https://vitalliance.fr/agences>

